

■ **Anthony Immobilier Sàrl**, à Haut-Vully, CH-217-3537136-5, toutes opérations commerciales et financières se rapportant aux affaires immobilières, etc. (FOSC du 05.02.2007, p. 6). Transformation: La société à responsabilité limitée a préalablement augmenté son capital-social de CHF 20'000.— à CHF 50'000.—, entièrement libéré en espèce. Elle est par la suite transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 03.11.2008 et bilan au 31.05.2008, présentant des actifs de CHF 226'205.21 (plus le montant d'augmentation de CHF 30'000.—) et des passifs envers les tiers de CHF 150'424.45, soit un actif net de CHF 105'780.76. Le capital-actions est fixé à CHF 100'000.—, la libération est de CHF 50'000.—, contre attribution aux associés de 100 actions nominatives de CHF 1'000.—, libérée à concurrence de 50%. Nouveaux Statuts: 03.11.2008. Nouvelle raison sociale: **Anthony Immobilier SA**. Nouveau but: toutes opérations commerciales et financières se rapportant aux affaires immobilières notamment achat, vente, courtage, expertise, gestion d'entreprise générale et mise en valeur d'immeubles, ainsi que courtage de produits financiers, en Suisse et à l'étranger. (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000.—, libéré à concurrence de CHF 50'000.—, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000.—. Restriction de transmissibilité des actions selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Bizzari Natacha, jusqu'ici associée, est radiée. Sankaynagi Anthony, jusqu'ici associé gérant, est nommé administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 03.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 4394 du 10.11.2008  
(04733718 / CH-217.3.537.136-5)